

**LE POINT
DE VUE**

de Maxime Legrand

Orientation des étudiants : quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !

En mai 1968, le général de Gaulle avait renoncé à la sélection à l'université. En 1986, Jacques Chirac avait fait preuve du même « courage »... Il aura donc fallu attendre trente et un ans et l'élection d'un président dit « disruptif » pour accoucher... d'un projet qui plongera un peu plus l'université française dans le désarroi.

C'est en effet un triple rendez-vous avec l'Histoire et la connaissance qui a été manqué.

D'abord, l'urgence en termes de capital humain pour notre pays, que ce soit pour améliorer la compétitivité de nos entreprises, l'attractivité de nos territoires ou surtout l'employabilité tout au long de la vie de la jeunesse quelle que soit son origine sociale ou culturelle. Ceci passe par un investissement tout aussi conséquent qu'indispensable dans la révision de la carte des formations et de la préparation des compétences du XXI^e siècle.

Ceci aurait nécessité du temps et des moyens. Du temps : le gouvernement a refusé d'en donner en prenant en otage la communauté éducative, pointant sur les contestataires de tout bord l'arme du tirage au sort face à tous les amendements et propositions. Des moyens : si le rapporteur du projet de loi a reconnu au cours des débats parlementaires qu'il convient de construire de manière urgente au moins six nouvelles universités pour faire face à la démographie étudiante, il a sèchement rappelé qu'entre l'investissement dans le capital éducatif et la réduction fiscale pour le

capital financier, le gouvernement avait fait son choix.

Le second enjeu était celui de la fin de la dualité du système d'enseignement supérieur français et la concurrence inefficace, inéquitable et malsaine entre universités et grandes écoles qui se fait toujours au détriment des plus fragiles plutôt que de tirer tout le monde vers le haut. En refusant d'introduire une véritable sélection avec des indicateurs quantitatifs ou des tests d'entrée et

En refusant d'introduire une véritable sélection, le législateur n'est pas clair et ne répond pas au défi du moment.

en publiant des « attendus » nationaux plus que confus et subjectifs, le législateur prend la lourde responsabilité d'introduire un flou sur les conditions réelles d'admission, et donc une potentielle rupture d'égalité sur le territoire. En effet, qui peut croire que le gouvernement financera les recrutements nécessaires dans les universités pour réellement prendre le temps d'étudier les dossiers de candidature et tenir la promesse de l'individualisation de l'orientation ?

Le troisième défi était la mise en place – avec trente ans de retard sur la plupart des pays industrialisés et plus de dix ans sur de nombreux pays en

développement – d'un véritable service public de l'orientation de qualité. Cela aurait notamment pu passer par la création d'une grande école de l'orientation scolaire et professionnelle qui aurait permis de former réellement les conseillers d'orientation des lycées, CIO, universités ou même des missions locales et de Pôle emploi. Cela aurait pu également consister – comme le maire de Chicago l'a récemment institué pour les élèves de sa ville – en l'obligation de la rédaction d'un véritable projet d'orientation en première et terminale comme condition d'obtention du baccalauréat. Au lieu de cela, le gouvernement propose une mesure consistant à confier l'avenir des jeunes de notre pays aux heures supplémentaires de professeurs principaux totalement novices en matière d'orientation et de parcours éducatifs et professionnels.

Enfin, c'est un rendez-vous manqué entre la classe politique, sa jeunesse et le monde économique. La faible mobilisation des députés mais aussi l'absence de communication des organisations patronales et syndicales sur ce texte montrent un désintérêt inquiétant de nos dirigeants pour la question de l'employabilité des jeunes, et notamment des plus fragiles. Rien ne servira à l'avenir de s'interroger sur les causes du chômage des jeunes et des prochaines émeutes dans les banlieues.

Maxime Legrand est membre du think tank Révolution Educative.